

# A L'ECOLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



## 2012 - 2013



DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Avec le soutien du  
**GIP-ACMISA**



# CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL À PROJETS À L'ÉCOLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Proposé par la Société Générale, EDF en Alsace, l'ADEME Alsace, la DREAL Alsace et l'Académie de Strasbourg.

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable dont *la finalité est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable qui lui permettront de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique* ([Circulaire du 4 avril 2011 sur la généralisation de l'Éducation au Développement Durable](#)).

Le projet pourra constituer un prolongement de l'enseignement dans de nombreuses disciplines, donner lieu à un travail transversal (TPE, PPCP, Aide personnalisée, éducation à la citoyenneté, IDD, Accompagnement éducatif, etc.) ou encore s'inscrire dans une démarche globale de développement durable d'établissement.

Chaque projet devra intégrer aux moins deux des trois piliers du développement durable à savoir :

- ◆ l'économie (créer des richesses, améliorer les conditions de vie matérielle) ;
  - ◆ le social (favoriser la solidarité, satisfaire les besoins en santé, éducation, habitat...) ;
  - ◆ l'environnement (préserver les ressources énergétiques et naturelles, la biodiversité...) ;
- et de manière transversale, limiter son impact carbone.

Cette action s'adresse **aux collèges, aux lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.**

Un jury composé des représentants des différents partenaires sélectionnera les projets répondant aux critères établis. Ces projets seront subventionnés pour un **montant moyen de 750 €**

Des **représentants** (élèves et enseignant(s)) des projets retenus **présenteront obligatoirement leur production** le mardi 14 mai 2013 dans un lycée de l'Académie de Strasbourg. **Le dépôt d'un dossier signifie donc un engagement à être présent ce jour là.**

## Les productions

Les travaux réalisés par les élèves pourront prendre différentes formes : panneaux d'exposition, dossiers, vidéos, cdrom, maquette, production technique...

## Les critères d'attribution de subvention :

- Démarche pédagogique
- Créativité par rapport au sujet
- Originalité de la présentation
- Modification des comportements au niveau de l'établissement
- Ouverture vers l'extérieur

## Les critères d'évaluation du concours (présentation du mardi 14 mai 2013) :

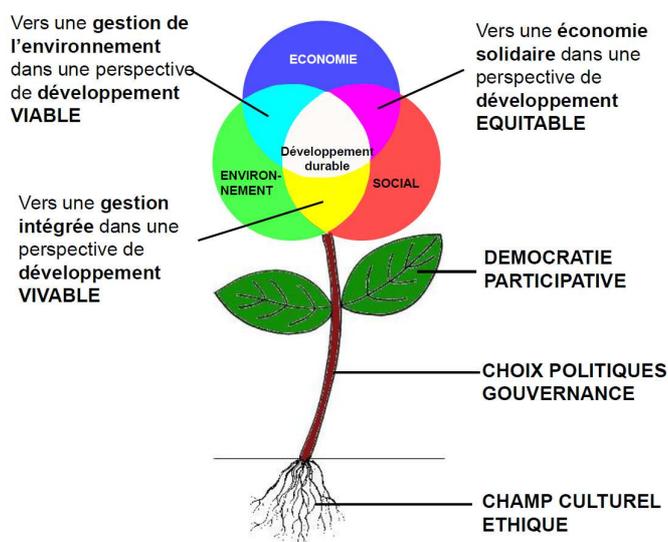
La qualité des productions réalisées et celle de la présentation orale seront évaluées par les membres du jury.

## Calendrier

- 28 novembre : date limite de retour du dossier d'inscription au Rectorat
- Début décembre : sélection des projets pour attribution des subventions
- Mardi 14 mai 2013 : Présentation orale et exposition des travaux des projets retenus.

Les projets retenus pourront bénéficier d'une visite dans l'une des structures suivantes : Electropolis, Maison des énergies, Vaisseau.

Des facilités de transport pourront être proposées pour le déplacement.



**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
À L'ÉCOLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLÈGE

LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

LYCÉE

IDENTIFICATION de l'ÉTABLISSEMENT

*A renvoyer avant le 28 novembre 2012*

« À l'École du Développement Durable »  
Rectorat de l'Académie DAAC  
6 rue de la Toussaint  
67975 STRASBOURG cedex 9

**PROFESSEURS (Noms, disciplines et courriels)**

**WEISSER Gabriel : CPE , gabriel.weisser@ac-strasbourg.fr**  
**STRUBEL Jean Rémy : professeur STI2D EE, jean-remy.strubel@ac-strasbourg.fr**

**ÉLÈVES CONCERNÉS – NOMBRE D'ÉLÈVES**

Classe(s)

Groupes d'élèves

Niveau : **1ère**

Nombres d'élèves : **14**.....

Cadre pédagogique ou dispositif (TPE, PPCP, Aide personnalisée, IDD, Accompagnement éducatif, etc.) auquel se rattache le projet :

**délégué du CVL: BELKHIRIA Antony, BELKHIRIA Valentin,**  
**classe 1\_STI2D\_EE**

**TITRE DU PROJET**

**ECO-DECK**

Piliers du développement durable (au moins deux sur les trois) que le projet souhaite intégrer :

Économie    Social    Environnement    **Limitier son impact carbone.**

**DESCRIPTIF DU PROJET**

**Valider l'impact carbone des élèves.**

**Chasse au gaspillage d'énergie.**

**Bilan de consommation d'énergie.**

**Amélioration ex: radar de gestion d'éclairage.**

## OBJECTIFS DU PROJET

**Sensibilisation des élèves aux problématiques d'économie d'énergie au lycée.**

**Mettre en place des dispositifs d'économie d'énergie.**

## GENÈSE DU PROJET

**Interrogation des élèves sur le fonctionnement de l'éclairage des couloirs.**

## RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES SCOLAIRES ET/OU AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**Premières en Sciences et Techniques Industrielles du Développement Durable  
option : Energie Environnement.**

**Optimisation et amélioration de l'efficacité énergétique.**

**Vérification des performances.**

**Communication Technique.**

## PRODUCTIONS CONCRÈTES ET IMPACTS ATTENDUS

**Proposer et réaliser une amélioration d'efficacité énergétique.**

**Communiquer par un diaporama, affiches, .... (pour sensibiliser les élèves du lycée à l'économie d'énergie).**

**Réaliser un bilan de consommation d'énergie et en déduire la charge carbone d'un élève.**

**Suivre le tableau de bord énergétique mensuel avec la gestionnaire.**

## VALORISATION DU PROJET (exposition, fête, spectacle, etc.)

**Réaliser une campagne de sensibilisation lors des portes ouvertes du lycée.**

**Participer aux journées pour la science.**

**Sensibiliser l'ensemble des élèves à travers le CVL du lycée.**

**Visite de l'éco-quartier Vauban de Fribourg en Brisgau.**

## BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ ET ÉQUILIBRÉ

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
- Fourniture (papier, carton, etc.)	<b>200</b> €	- Participation de l'établissement	<b>150</b> €
- Location (appareil, etc.)	€	- Subvention demandée aux collectivités locales (Région, etc.)	€
- Matériel (livre(s), Cdrom, DVD, etc.)	<b>200</b> €	- Subvention(s) demandée(s) à d'autres partenaires (à préciser) <b>Mairie Guebwiller</b>	<b>100</b> €
- Animation	€	- Subvention(s) demandée(s) à d'autres dispositifs (à préciser) <b>CVL DECK</b>	<b>100</b> €
- Transport <b>Fribourg en Brisgau</b> (Notamment la présentation du 14 mai)	<b>700</b> €	- Subvention demandée « A l'École du Développement durable »	<b>750</b> €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 100</b> €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 100</b> €

### Remarques importantes :

- Le budget doit impérativement être équilibré c'est-à-dire qu'on doit trouver la même somme totale en recettes et en dépenses ;
- On attend de la transparence dans le montage financier en indiquant clairement toutes les demandes faites autour de ce projet. En avoir fait plusieurs, n'empêchera pas d'être retenu, les différentes opérations ne subventionnant pas les mêmes rubriques (ex : le dispositif PEJ, permet d'obtenir des heures d'animation mais ne donne pas d'aide financière).

Avis motivé du chef d'établissement :

Date :

Signature du chef d'établissement :